

être vrais, et ne vous la promettre que pour le moment où elle pourra se réaliser. Dans ces limites, les résultats obtenus seront assez grands pour qu'il faille autant s'en étonner que s'en applaudir.

On se préoccupe quelquefois du compte de liquidation, mais à tort. Ce compte sera chargé sans doute de beaucoup de dépenses, et notamment des indemnités votées l'année dernière pour les pays envahis de la restitution aux départements des sommes dépensées pour les millions nécessaires pour la reconstruction du matériel de la guerre, d'une partie de la contribution payée à l'armée allemande par la ville de Paris, de quelques sacrifices enfin que vous ne pourrez manquer de faire pour la reconstruction de nos monuments incendiés, charges qui se balanceront entre six et sept cents millions. Mais les annulations de crédit, dont l'empire faisait d'avance une recette des budgets, et dont nous nous bornons à faire une ressource de leur liquidation, nous ont laissé disponibles des sommes considérables.

L'actif de ce compte qui avait, comme ressource propre, 90 millions, prix d'une rente appartenant à l'Etat, et 35 millions d'immeubles domaniaux, trouvera en annulations de crédit, 53 millions sur le budget de 1869, 234 millions sur le budget de 1870, et 127 sur celui de 1871; total: 539,000,000.

Il faut ajouter à cette somme, un reliquat qu'on peut regarder comme certain, sur les 500 millions consacrés aux frais du dernier emprunt. Si l'on s'en rapporte au reliquat du premier, il n'y aurait pas de témérité à évaluer ce nouveau reliquat à une certaine de millions au moins. On aurait donc un actif de 639 millions contre un passif de 700 millions, lequel ne sera payable que dans quatre ou cinq ans; ce qui pourrait être sans doute l'occasion d'une faible augmentation de la dette flottante, aujourd'hui réduite au dessous de toutes les proportions antérieures, mais ce qui ne saurait créer la nécessité de rouvrir le Grand Livre de la dette publique. Notre situation financière est donc aussi satisfaisante que nous pouvions le désirer et l'espérer après les années que nous venons de traverser.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 9 JANVIER 1873.

Délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance.

Délégués de St. Hyacinthe: MM. Maynard et Coté.

Délégué de Lévis: M. Simmonds.

Délégués d'Ottawa: MM. Skead, McGillivray, Pennock et Carke.

Délégués d'Halifax, N. E.: MM. Wyde et Hamilton.

Bilan des Banques.

La Gazette Officielle contient le bilan des Banques d'Ontario et de Québec pour le mois de novembre. Nous le résumons en même temps que celui du mois d'octobre afin que nos lecteurs puissent juger des différences et des progrès réalisés:

CAPITAL.			
	31 oct. 1872.	30 nov. 1872.	
Capital autorisé....	\$53,316,666	\$58,316,666	
" souscrit....	50,432,986	51,244,066	
" payé.....	45,063,435	45,715,318	
PASSIF.			
Circulation.....	\$25,906,863	\$24,945,505	
Dépôts du gouvernement à demande.....	3,663,301	3,356,931	
do do requérant avis.....	4,228,832	3,110,821	
do do publics à demande.....	28,949,946	28,910,657	
do do requérant avis.....	20,007,536	20,031,046	
Du aux banques canadiennes.....	970,868	1,132,196	
Du aux autres banques.....	2,510,844	1,676,013	
Divers.....	97,834	206,817	
Total.....	\$86,335,516	\$84,209,990	
ACTIF.			
Espèces.....	\$ 6,593,388	\$ 6,158,139	
Billets provinciaux	6,853,580	7,672,872	
Billets des autres banques.....	3,745,041	3,405,572	
Du par les autres banques en Canada.....	4,599,010	1,752,365	
do do à l'étranger.....	9,869,491	9,845,202	
Débiteures du gouvernement.....	1,347,068	1,328,186	
Prêts au gouvernement.....	508,252	508,252	
do aux corporations.....	2,415,216	2,546,633	
Billets escomptés.....	105,317,478	104,262,614	
Billets échus non garantis.....	995,568	975,075	
do do garantis.....	1,140,998	1,209,823	
Immeubles.....	701,825	708,811	
Bâtisses des banques.....	1,905,873	1,831,620	
Divers.....	1,644,845	1,699,707	
Total.....	\$144,638,339	\$143,294,360	

Une nouvelle ligne de steamers océaniques.

Depuis quelques semaines le public commerçant est informé par une annonce publiée dans les colonnes du *Négociant Canadien* qu'il s'établira au printemps une nouvelle ligne régulière de steamers océaniques entre l'Europe et le Canada. L'on sait qu'il existe déjà quatre lignes plus ou moins régulières entre les ports de Londres, Liverpool, Glasgow et ceux de Québec et Montréal. Un nombre considérable de voiliers suppléent au trafic que les steamers ne peuvent accommoder.

C'est par ce moyen que les relations du Canada avec l'Angleterre se sont si merveilleusement développées et ont atteint le chiffre qu'elles présentent aujourd'hui. Nous pouvons dire que sous ce rapport nous sommes abondamment pourvus de moyens de transport rapides et économiques. Aussi, n'est ce point au trafic anglais proprement dit que la nouvelle ligne entend se vouer. Son ambition est de faciliter et de stimuler les transactions entre la France et le Canada, en offrant au com-

merce une communication à la fois rapide, régulière et économique.

Les transactions commerciales en produits français atteignent déjà un chiffre très respectable en ce pays. Les soieries, les vins et les eaux de vie de France entrent pour une bonne part dans la consommation du Canada. Mais il est indubitable que ce commerce souffre considérablement de l'absence de communications suivies et régulières entre les deux pays.

En ce moment les expéditeurs français sont obligés de nolisier des voiliers et de les expédier à grands frais et à grands dé-lais dans les ports de Québec et de Montréal, ou bien d'expédier leurs marchandises de Bordeaux et Marseilles à Liverpool, pour y être embarquées à bord des SS. et transportées à leur destination.

Tout homme d'affaires reconnaîtra à première vue les inconvénients, les embarras, les pertes et les frais qui résultent d'un pareil état de choses et sera forcé d'avouer qu'il doit nécessairement entraver les transactions.

Or, notre intérêt au contraire est de travailler à nouer avec la France les relations les plus étroites possibles. Il est certain qu'en France on ne connaît que peu ou point le Canada, ses productions, ses richesses naturelles, les avantages qu'il offre à l'immigration. Il n'y manque point de gens qui s'imaginent que les bords du St. Laurent sont habités par des sauvages et qui s'en rapportent à ce qu'apprennent de nous les globes terrestres destinés aux écoles, et où nous pouvions voir l'autre jour que le Canada ne forme qu'une parcelle infime du continent américain, et lire que c'est le *pays des Iroquois*. Notre pays a tout à gagner à se faire connaître, et il n'y a pas de meilleur moyen que celui de multiplier nos affaires avec la France, de lui révéler pratiquement son étendue par la variété de ses productions, et sa richesse par la quantité de marchandises que nous achetons dans ses fabriques. Il y a certainement des affaires profitables à faire; tout ce qui manque, ce sont les facilités nécessaires pour y arriver, et c'est cette lacune que l'entreprise dont nous parlons a voulu faire disparaître.

Une compagnie s'est formée à Liverpool sous le titre de "*Franco Canadian steamship Co limited*," au capital de £100,000.00 sterlg. avec pouvoir de le porter à £500,000 strg., divisé en 1,000 actions de £100 chacune, dont 100 sont réservées au Canada. Les actionnaires anglais élisent 5 directeurs, le sixième sera choisi par les actionnaires canadiens.

Déjà la compagnie a passé contrat pour la construction de deux puissants navires